

# LES AMIS DE LA CHAPELLE DE SEIGNE

Association Loi 1901 - siège social : 35, rue de Loches - 37150 Bléré - Tél : (02) 47 30 81 81  
Internet : <https://lachelledeseigne.jimdofree.com> - Courriel : [p.goetgheluck@blere-touraine.com](mailto:p.goetgheluck@blere-touraine.com)

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 20 JANVIER 2023 À 18h30 dans la salle Paul RACAULT de Bléré

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du président
- Rapport financier de la trésorière
- Montant des cotisations
- Renouvellement des membres du CA
- Point sur les travaux
- Point sur les travaux futurs
- Rubans du Patrimoine
- Et après...

Le président remercie la mairie de Bléré pour son assistance aux festivités qui se sont déroulées en 2022, et principalement Anne Maudit et Bruno Rauzy, adjoints chargés respectivement de la culture et des associations qui n'ont pu assister à cette réunion et qui se sont fait représenter par Françoise Laumant.

### RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

#### FESTIVITÉS DES 10, 11 et 12 JUIN

Les festivités que notre association et la mairie de Bléré ont organisées les 10, 11 et 12 juin 2022, à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire du Camp du Drap d'Or et de l'inauguration des travaux de restauration de la chapelle de Seigne, ont eu un très grand succès.

Pour des raisons de calendrier électoral, l'inauguration officielle a eu lieu le 30 avril 2022. En effet aucune représentation officielle n'était possible durant la période des élections législatives (du 4 au 19 juin). Celle-ci a eu lieu en présence de Fabien Nebel, maire de la commune, Daniel Labaronne, député de la circonscription et Philippe François, sous-préfet de Loches. Y assistaient Vincent Louault, président de la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher ainsi que quelques maires des communes avoisinantes. Le soleil étant de la partie, cette inauguration a été parfaite.

Maintenant revenons aux festivités elles-mêmes.

Cinq évènements étaient programmés :

1. **Une exposition** dans le square de la République, qui se décomposait en quatre thèmes : la période du début de la Renaissance, le Camp du Drap d'Or, les artisans qui y participèrent, et la restauration de la chapelle de Seigne. Celle-ci a reçu la visite d'environ 200 personnes pendant les trois jours. Je tiens à remercier l'entreprise Hory-Chauvelin et Dimitri Horbowa qui ont respectivement montré au public, le samedi, leur savoir-faire dans la restauration de la pierre et la création de vitraux. Je remercie aussi les équipes des services techniques de la ville pour le montage et démontage des différentes tentes et du matériel mis à disposition.



2. **Un concert** de musique Renaissance dans l'église Saint-Christophe. Une soixantaine de personnes y ont assisté. J'en profite pour remercier Daniel Monforté, Claire Jacquelin et Marie Chazelle pour leur excellente prestation.
3. **Trois conférences** dans la salle du conseil de la mairie de Bléré nouvellement refaite. Celles-ci traitaient des comptes de Guillaume de Seigne concernant le Camp du Drap d'Or (*Aurélie Massie, docteure en histoire*), de la première période de la Renaissance (*Pascal Brioist, historien au CESR*), des travaux de restauration de la chapelle (*Didier Dodeman, architecte des Monuments Historiques*). Monsieur Brioist, pour des raisons de santé, n'a pas pu venir à cette conférence et a été remplacé au pied levé par Aurélie Massie, que nous remercions vivement. Ce cycle de conférences a été suivi par un trentaine de personnes.
4. **Le dîner-spectacle** Renaissance, qui a eu lieu sous des tentes sur l'espace de la Gâtine, a réuni près de 130 convives dont une grande partie sont venus costumés. Je tiens là encore à remercier Christophe Lunel, traiteur à Bléré, pour la qualité de sa prestation qui a été appréciée par tous. Merci également aux différents acteurs et autres musiciens du groupe Waraok pour leurs prestations durant ce repas. Merci à l'office de tourisme qui a pris en charge la vente des billets.
5. **Les joutes**, les manifestations équestres, le campement des « reconstituteurs » organisés sur l'espace de la Gâtine ont réuni près de 600 spectateurs, et ce, malgré une légère pluie qui n'a duré qu'un court instant. Ce spectacle a été organisé par Yves Krier, metteur en scène du groupe « le miroir aux alouettes ». Je tiens, là encore, à le remercier pour sa prestation et l'organisation d'une grande partie de ces festivités.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de l'association qui, par leur présence, ont assuré le montage et le démontage de l'exposition, une permanence quotidienne durant ces trois jours, la billetterie du concert Renaissance et le contrôle des entrées lors des conférences et du banquet.

#### LA BUVETTE

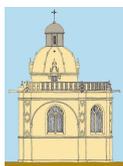
Une buvette a été installée sur l'aire de la Gâtine lors des festivités. Celle-ci a extrêmement bien fonctionné...

Elle n'a été programmée que le dimanche. Si elle avait été montée dès le samedi, nous aurions eu beaucoup plus de recettes. Nous n'avions pas anticipé la présence des reconstituteurs...

Je tiens à remercier principalement Bernard et Danielle Laurençon, Sylvie Dufraise, qui ont assuré les ventes de boissons et autres produits (*gobelets, pâtisseries etc..*).

#### RÉCIPROCITÉ

Pour terminer, je tiens à rappeler que parallèlement à nos festivités, l'association « Tours ville de la soie », présidée par Antoinette Roze, a organisé la semaine précédente, à Tours, des manifestations sur le Camp du Drap d'Or. Manifestations différentes et complémentaires certes, mais qui, grâce à des échanges fructueux, nous ont amené des Tourangeaux.



Merci à elle....

## NOTA IMPORTANT

Point financier supporté par la commune :

### Frais directs

• Miroir aux Alouettes	25 000,00 €
• Repas intervenants	825,00 €
• Hébergement artistes	362,00 €
• Sable pour le tournoi	300,00 €
• Paillage	420,00 €
• Barnums pour le repas Renaissance	9 018,00 €
• Location de sanitaires	820,00 €
• Sonorisation	4 008,00 €
• Location costumes pour les serveurs	60,00 €
• Bouteilles d'eau minérale	100,00 €
• Droits d'auteurs (SACEM)	337,00 €
• Gardiennage	2 166,00 €
• Affiches abribus + 2000 dépliant	505,00 €
	=====
• Montant total	<b>43 921,00 €</b>

### Frais indirects

• Encre pour impression brochures	994,00 €
• Électricité et eau pour douches ( <i>stade de foot</i> )	20,00 €
• Temps de composition : service communication ( <i>30h</i> )	1 200,00 €
• Temps passé : services techniques ( <i>72h</i> )	2 880,00 €
	=====
• Montant total	<b>5 094,00 €</b>

### Récapitulatif

Frais directs pour la réalisation des festivités	43 921,00 €
Frais indirects supportés par la mairie	5 094,00 €
	=====
Montant global des frais pour l'organisation des festivités	<b>49 015,00 €</b>

Il est indispensable de remercier la mairie de Bléré et principalement Gisèle Papin et Anne Mauduit qui ont respectivement pris en charge la réalisation de ces festivités avec nous, nous ont accompagnés dans son organisation et ont fait en sorte qu'elles soient réussies.



---

## AUTRES MANIFESTATIONS

### FORUM DES ASSOCIATIONS

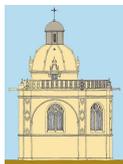
- Le 3 septembre 2022. Comme l'an dernier, celui-ci était organisé conjointement entre les villes de Bléré et La Croix-en-Touraine. Son installation était sur l'aire de la Gâtine à Bléré.

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

- Les 17 et 18 septembre 2022. Lors de ces deux journées, la chapelle était ouverte de 14h à 16h. Le samedi 17, nous avons eu la visite de plus de 20 personnes. Le dimanche 18, entre 20 et 25 personnes sont venues et nous n'avons pu fermer le bâtiment que vers 19h00....  
Ces deux journées ont été très profitables... Les travaux de restauration ont fait l'admiration de tous...

**L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du président.**

---



## RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est arrêté au 31 août 2022

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Cotisations adhérents 2022	465,00 €	Assurance 2020	112,80 €
Dons 2022	40,00 €	FEEP papiers	127,84 €
Intérêts parts sociales 2021	0,80 €	FEEP papiers	206,71 €
Recette repas Renaissance	5 000,00 €	Bricomarché expo	241,78 €
Recette buvette	502,70 €	Tickets repas	73,20 €
Vente diverses	1 689,50 €	Location camion	245,00 €
	=====	Achat gobelets	288,00 €
Total	7 698,00 €	Achat magnets	804,00 €
		Achats buvette	255,01 €
Déficit	<b>48,39 €</b>	Achat gâteaux	25,85 €
	=====	Traiteur	5 366,00 €
Total	7 746,39 €	Total	7 746,39 €

Solde au 31 août 2021	1 915,31 €
Déficit au 31 août 2022	<b>-48,39 €</b>
	=====
<b>Bilan au 31 août 2022</b>	<b>1 866,92 €</b>
Montant des stocks	1 362,80 €

Valeur d'achat des différentes « produits dérivés », non vendus à savoir : fascicules, brochures, gobelets, magnets, cartes postales :

• Fascicules français	10	2,00 €	20,00 €
• Fascicules anglais	20	2,00 €	40,00 €
• Fascicules allemands	10	2,00 €	20,00 €
• Fascicules italiens	9	2,00 €	18,00 €
• Fascicules San-Marin	26	2,00 €	52,00 €
• Cartes postales	92	0,20 €	18,40 €
• Brochures	22	10,00 €	220,00 €
• Gobelets	408	0,60 €	244,80 €
• Magnets	456	1,60 €	729,60 €
			=====
• Montant global des stock			<b>1 362,80€</b>

**L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier de la trésorière.**



---

## MONTANT DE LA COTISATION

Le président propose que le montant de la cotisation reste fixé à 15,00 € par an.

**L'assemblée se prononce à l'unanimité sur le montant de la cotisation.**

---

## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est élu pour trois ans, au scrutin secret à la demande et à la majorité des suffrages exprimés.

Il est renouvelable par tiers tous les ans.

Ses membres sont rééligibles.

Tiers sortant renouvelables en 2023

- Régis CHAUVEL
- Patrick GOETGHELUCK
- Christophe LE DRÉAU
- Anne MAUDUIT
- Jean-Claude MORELLI

Les cinq membres demandent leur renouvellement.

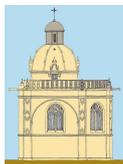
**L'assemblée valide, à l'unanimité, le renouvellement de ces membres.**

Sylvie DUFRAISSE a posé sa démission en tant que trésorière, mais reste en tant qu'adhérente.

Après interrogation des membres de l'assistance, Martine DEGUELTE propose de prendre en charge cette fonction.

**L'assemblée valide, à l'unanimité, cette prise de fonction.**

---



## POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

Le président fait un rappel concernant les travaux proprement dits de la chapelle. Si l'inauguration a eu lieu en 2022 (*COVID19 oblige*), les travaux ont été réceptionnés courant 2021.

Le montant global de l'opération, se décompose finalement de la manière suivante :

1. Pierre de taille	540 111,74 €
2. Sculpture	85 895,61 €
3. Couverture	32 593,69 €
4. Serrurerie	5 492,03 €
5. Vitraux	27 977,55 €
6. Électricité	20 915,57 €
	=====
Montant global HT des travaux	671 166,35 €
Honoraires architecte	45 165,20 €
Honoraires SPS	2 094,00 €
Publicité ( <i>Bulletin Officiel Annonces Marchés Publics</i> )	1 547,60 €
Branchement électrique ( <i>ENEDIS</i> )	1 041,00 €
	=====
Montant total des travaux	<b>763 193,99 €</b>

Sans les subventions, la ville de Bléré aurait été incapable de mener financièrement l'ensemble de cette opération. Elles sont les suivantes :

1. Financement de l'État ( <i>DRAC</i> )	309 853,70 €
2. Financement départemental	83 380,00 €
3. Financement régional : ( <i>fonds incitatif pour la restauration du patrimoine rural</i> )	34 711,00 €
	=====
Montant total des subventions :	<b>427 944,70 €</b>

Autres aides financières non négligeables que celles des « donations » faites par l'intermédiaire de la « Fondation du patrimoine ». Donations qui ont permis des déductions fiscales. À cela s'ajoutent les « Produits partage » auxquels six entreprises de la ville de Bléré ont participé.... Merci à tous.

Enfin, ne pas oublier la donation de l'association du Lions club au travers de sa participation à la création de l'un des vitraux de la chapelle. Aussi, afin de les remercier, et pérenniser leur action, tel que cela se faisait dans les siècles passés, leur sigle a été incorporé sur un vitrail.

**Le bilan global des travaux de restauration de la chapelle de Seigne pour la ville de Bléré est donc le suivant :**

Montant des travaux	763 193,99 €
Montant des subventions	427 944,70 €
Montant des donations	28 087,46 €
	=====
Reste à charge pour la ville de Bléré	<b>307 161,83 €</b>



## POINT SUR LES TRAVAUX FUTURS

Après la restauration de la chapelle de Seigne, le traitement du jardin et sa transformation en « Jardin Renaissance » font partie des objectifs de la mairie de Bléré.

Toutefois, ces travaux sont conditionnés à la restructuration du carrefour. En effet, en fonction des nouvelles voiries, la délimitation du square va nécessairement être modifiée. Une fois le principe approuvé, l'étude pourra être entreprise.

L'association prendra contact avec le CESR (*Centre d'études supérieures de la Renaissance*) afin d'avoir, si possible, l'assistance éclairée du professeur Alain Salamagne qui est l'auteur d'un magnifique livre sur « la fabrique du jardin à la Renaissance ».

L'obtention d'un prêt et la participation de la Fondation du patrimoine seront étudiées.

Ces travaux sont envisagés vers 2024/2025.

## RUBANS DU PATRIMOINE

Un concours appelé « Rubans du patrimoine » est organisé par la Fédération Française du Bâtiment, et s'adresse à toutes les communes souhaitant présenter son opération de restauration. Le dossier doit être transmis avant le 31 janvier 2023.

Le président et Françoise Laumant ont pris en charge la réalisation de ce dossier qui sera présenté et signé par le maire, Fabien Nebel, la semaine prochaine.

## ET APRÈS...

Le Président pose la question à l'assemblée : comment pensez-vous faire « vivre » cette chapelle ?

Il souhaiterait que des manifestations autour de cette chapelle soient programmées non seulement pour les Blérois mais également pour les touristes et vacanciers de passage en nos murs.

Bien entendu, ces manifestations ne pourront être envisagées qu'en extérieur.

Quelques idées sont suggérées par l'Assemblée :

- Utilisation des panneaux d'exposition et démonstrations par des artisans (métiers d'art).
- Journées du patrimoine.
- Spectacles de troubadours.
- Concerts en extérieur ??

**L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19H30.  
Le verre de l'amitié est ensuite partagé entre tous les participants.**